Bulletin municipal

La Municipalité de Sainte-Monique désire remercier l'ensemble des citoyens et des citoyennes pour le respect des mesures de confinement imposées par le gouvernement en raison de la pandémie de la COVID-19. Les efforts demandés sont certes contraignants, mais permettront assurément de sauver des vies. Afin de réduire l'impact financier de la crise pour les contribuables de Sainte-Monique, le conseil a pris la décision de reporter les dates d'échéances de paiement des taxes municipales.

Nouveaux échéanciers

Versements	Anciennes dates	Nouvelles Dates
2ième versement	18 juin 2020	18 septembre 2020
3ième versement	18 septembre 2020	18 novembre 2020

Changement du taux d'intérêt

La municipalité a également décidé de modifier son taux d'intérêt sur les arrérages de taxes. Ainsi, pour la période du 10 mars 2020 au 20 novembre 2020, le taux d'intérêt sur les arrérages de taxe est de 0 % sur tous les comptes sans exception.

Les chèques postdatés qui ont été envoyés à la municipalité seront encaissés en fonction des nouvelles dates. Pour ceux qui désirent conserver les dates initiales peuvent communiquer avec nous au 418-347-3592. Pour les citoyens qui ont prévu des virements automatiques et qui désirent profiter de la mesure, vous pouvez communiquer avec votre institution financière afin de modifier les dates de paiement.

Rappel

Pour procéder au paiement des taxes municipales ou de toutes autres factures, la population est invitée à procéder au paiement en ligne via la plate-forme offerte par les différentes institutions financières ou encore par la poste.

Fermeture des parcs, bâtiments et installations municipales

Avec l'approche de la belle saison, nous tenons à vous préciser que **tous les parcs de la municipalité sont fermés afin d'éviter les rassemblements en plus de l'ensemble des bâtiments et installations municipales, et ce jusqu'à nouvel ordre.** Nous réévaluerons la situation en fonction des orientations qui seront prises par le gouvernement ultérieurement.

Les bureaux de la municipalité sont également fermés à la population. Nous encourageons les citoyens à communiquer avec le personnel de la municipalité soit par téléphone ou par courriel. Toute personne qui désire prendre un rendez-vous ou obtenir de plus amples informations est invitée à communiquer avec la municipalité au 418-347-3592 ou par courriel : ste.monique@ville.ste-monique.qc.ca.